

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 13/12/2023

Le Conseil d'administration du Centre de Gestion s'est réuni le mercredi 13 décembre 2023 à 10h30 - Immeuble HORIOPOLIS - rue du Cardinal Richaud à BORDEAUX-LAC, sous la présidence de **Monsieur Didier MAU**, Président.

PRÉSENTS

M. BILLOUX Roger, Conseiller municipal de PINEUILH
Mme BOURSEAU Christiane, Maire de VIRSAC
Mme BRISSON Sylvie, Maire de YVRAC
M. DUPRAT Christophe, Maire de SAINT AUBIN DE MÉDOC
M. DURANT Marcel, Maire de FRONSAC
Mme EYHERAMONNO Mauricette, Conseillère communautaire de la Communauté de communes du Fronsadais
Mme GANTCH Chantal, Maire de SAVIGNAC DE L'ISLE
M. GAZEAU Francis, Maire de CADAUJAC
Mme LE YONDRE Nathalie, Maire de AUDENGE
Mme LEMAIRE Anne-Marie, Membre du Conseil d'administration du CCAS de VILLENAVE D'ORNON
M. POIGNONEC Michel, Maire-adjoint de VILLENAVE D'ORNON
M. RECORs Roger, Maire-adjoint de CESTAS
Mme SAINTOUT Michelle, Maire de SAINT ESTEPHE
M. SIRDEY Denis, Maire-adjoint de LIBOURNE
Mme VIANDON Catherine, Conseillère municipale de SAINT GERMAIN DU PUCH

REPRÉSENTÉS

M. ASTIER Dominique, Maire-adjoint de CENON (*procuration à Mme BOURSEAU*)
M. DAIRE Christian, Maire de TOULENNE (*procuration à M. BILLOUX*)
M. EGRON Jean-François, Président du CCAS de CENON (*procuration à M. RECORs*)
Mme LARRUE Marie, Maire de LANTON (*procuration à Mme BRISSON*)
M. MINCOY Jean, Maire de CISSAC-MÉDOC (*procuration à M. MAU*)
M. PAIN Cédric, Maire de MIOS (*procuration à Mme LE YONDRE*)
M. SALLABERRY Emmanuel, Président du CCAS de TALENCE (*procuration à M. DUPRAT*)

EXCUSÉS

Mme ANFRAY Stéphanie, Conseillère régionale
Mme BOULTAM Yasmina, Conseillère régionale
M. CHARRIER Alain, Conseiller départemental
M. DELUGA François, Maire de LE TEICH
M. MANO Alain, Conseiller communautaire de la COBAN
M. MONTION Alain, Maire de SAINT ROMAIN LA VIRVEE
Mme MOUQUET Aline, Conseillère départementale
Mme PALIN Karine, Maire de SOUSSANS
M. PEScina Jérôme, Maire de MARTIGNAS SUR JALLES
M. ROBERT Fabien, Conseiller régional
M. RUBIO Alexandre, Maire de BASSENS
M. VIANDON Christophe, Conseiller départemental
Mme ZAMBON Josiane, Maire de SAINT LOUIS DE MONTFERRAND

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. DUPRAT Christophe, Maire de SAINT AUBIN DE MÉDOC

PAYEUR : M. DECROS Henri, Payeur Départemental de la Gironde.

Les délibérations de cette séance ont fait l'objet de l'envoi d'un ordre du jour le 1^{er} décembre 2023 à chaque membre du Conseil d'administration. Ordre du jour arrêté, conformément au décret régissant les centres de gestion, par le bureau en sa séance du 29 novembre 2023.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 13/12/2023

Délibération n° DE-0067-2023

Rapporteur : **M. MAU**

Objet : **Utilisation du module AGIRHE Document Unique du GIP informatique des CDG**

Le Président expose aux membres du Conseil d'administration que le GIP informatique des centres de gestion propose dans son catalogue de produits un module Document Unique.

Conçu spécifiquement par et pour les CDG, le module Document Unique de l'application **AGIRHE RH** permet de créer, mettre à jour et partager auprès des collectivités le document unique d'évaluation des risques et les plans annuels de prévention associés

Ce logiciel est mis à disposition dans une démarche de mutualisation des applications métiers spécifiques par le GIP Informatique des CDG à ses adhérents ; son utilisation ne donne pas lieu à des coûts d'acquisition préalable et à des coûts de licence par utilisateur. Les CDG utilisateurs contribuent financièrement aux dépenses liées à l'application.

Le déploiement d'un tel outil vise à faciliter le travail et l'efficacité des membres du service prévention et santé au travail dans le cadre de la prestation d'accompagnement au Document Unique. Cet outil devrait aussi permettre un travail collaboratif entre ce service et les adhérents à l'offre de service en prévention et santé au travail.

Il est ainsi proposé au Conseil d'administration d'utiliser ce module Document Unique.

Le Conseil d'administration, sur le rapport du Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

DÉCIDE

- L'utilisation par le Centre de Gestion du module AGIRHE Document Unique du GIP informatique du Centre de Gestion.

AUTORISE

- Le Président à exécuter les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 13/12/2023

Le Président du Centre de Gestion,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication.

Fait à BORDEAUX, le 13 décembre 2023.


Le secrétaire de séance,



Christophe DUPRAT
Maire de SAINT AUBIN DE MEDOC



Le Président,



Didier MAU
Président de la Communauté de Communes
MEDOC - ESTUAIRE

RÉCEPTIONNÉE PAR LE REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT LE : 13 DEC. 2023

PUBLIÉE LE : 13 DEC. 2023

Acte à classer

DE-0067-2023

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-12-13T16-31-56.00 (MI249649564)

Identifiant unique de l'acte : 033-283300036-20231213-DE-0067-2023-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Utilisation du module AGHIRE Document Unique du G...
informatique des CDG

Date de décision : 13/12/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.4. Autres categories de personnels

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [DE-0067-2023 UTILISATION MODULE AGI...](#) Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 13/12/23 à 16:31

Par [COLLENNE Vicky](#)

Transmis

Date 13/12/23 à 16:31

Par [COLLENNE Vicky](#)

Accusé de réception

Date 13/12/23 à 16:36